

Prix des carburants

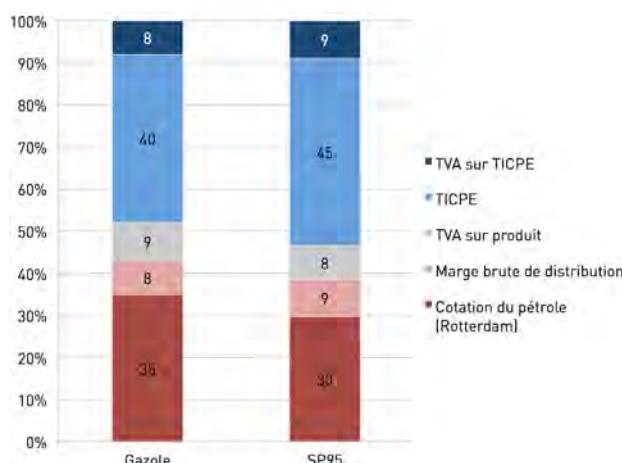
PRIX DES CARBURANTS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le prix des carburants est une source majeure de tensions pour les salariés français. Sous le double choc de la hausse du baril de pétrole sur les marchés mondiaux et de l'alourdissement de la fiscalité écologique, le gazole a bondi de 23 % sur un an et l'essence de 15 %, tandis que le pouvoir d'achat a baissé en moyenne de 0,6 % sur le premier semestre 2018 (source Insee).

Comment se décompose ce prix ?

Sur un plein à la pompe (essence ou gazole) de 50 euros, chaque automobiliste acquitte 30 euros à l'État et 20 euros au pompiste. Sur ces 20 euros, environ 15 euros alimentent la spéculation sur le prix du pétrole et se retrouvent finalement dans la poche des actionnaires. Le reste – soit environ 5 euros seulement – va véritablement à l'industrie du raffinage et à la distribution (pipelines, camions-citernes, dépôts et stations-service).

Répartition du prix des carburants



LES MAJORS DU PÉTROLE ONT RÉALISÉ DES BÉNÉFICES COLOSSAUX

Si les taxes représentent 57 % du prix du Gazole, il ne faut pas perdre de vue que la marge brute de distribution et le prix du pétrole lié à la spéculation boursière pèsent pour 43 % dans ce total.

De 2014 à 2017, malgré des cours du pétrole bas, les majors du pétrole ont réalisé des bénéfices colossaux (source Boursorama) :

- Total – 20 milliards d'euros ;
- Exxon Mobil – 65,4 milliards d'euros ;
- Chevron – 27,3 milliards d'euros ;
- Royal Dutch Shell – 29,3 milliards d'euros.

DES SOLUTIONS EXISTENT

Les considérations écologiques ont bon dos. La France n'est même plus dans les clous de l'accord de Paris ! Il s'agit ni plus ni moins pour le gouvernement de vouloir récupérer par les taxes 37,7 milliards des poches des travailleurs pour les mettre dans le portefeuille des actionnaires.

Pour la CGT, il faut notamment :

- augmenter les salaires, pensions, retraites, avec un seuil de départ à 1 800 euros bruts et une progression en fonction des qualifications ;
- doter les jeunes d'une allocation insertion (80 % du Smic) au sortir de la formation initiale lors de la recherche d'un premier emploi ;
- doter les étudiants d'une prestation autonomie pour leur permettre de mener leurs études dans de bonnes conditions de réussite ;
- créer un revenu de remplacement décent pour les privés d'emploi ;
- pour les personnes en situation de précarité énergétique, prévoir des dispositifs tels que la suppression de certaines taxes ou des tarifs sociaux.